

Sujet : [INTERNET] forage aux fosses

De :

Date : 08/03/2023 17:20

Pour : pref-projet-forage@eure.gouv.fr

à l'attention de Monsieur le Commissaire - Enquêteur

Suite à l'enquête publique à l'utilisation, de forage agricole aux Fosses, Terres de Bord, je me permets de vous poser deux questions :

- 1) Allons nous manquer d'eau?
- 2) La personne qui va bénéficier du forage agricole, contribuera t-elle au paiement de cette consommation?

Avec toutes mes sincères salutations.

Monsieur BEUZELIN Lionel